



HAL
open science

La crise ukrainienne et l'espace sécuritaire Europe-Russie

Igor Delanoë

► **To cite this version:**

Igor Delanoë. La crise ukrainienne et l'espace sécuritaire Europe-Russie. Paix et sécurité européenne et internationale, 2015, 1. halshs-03146747

HAL Id: halshs-03146747

<https://shs.hal.science/halshs-03146747v1>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La crise ukrainienne et l'espace sécuritaire Europe-Russie

I. Delanoë

Docteur en histoire moderne et contemporaine, Université Nice-Sophia Antipolis ; Enseignant au Collège universitaire français de Saint-Pétersbourg.

Cet article envisage la crise ukrainienne comme le résultat d'un double processus de fond qui repose d'une part sur le délitement des mécanismes de sécurité euro-atlantique hérité de la Guerre Froide, et d'autre part, sur l'incapacité chronique des Russes et des Européens à construire un espace sécuritaire commun. La sécurité en Europe a en effet reposée depuis la seconde moitié du XXe siècle non seulement sur une forte solidarité transatlantique, mais aussi sur un ensemble de mécanismes et de traités qui ont été, au cours des deux dernières décennies, remis en question. L'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN s'est heurté à la détermination de la Russie à préserver de facto une zone d'influence dans les espaces partagés, en particulier en mer Noire. L'article conclut sur la possibilité pour la Russie et l'Europe de renouer les discussions à travers l'établissement d'un dialogue multilatéral entre Bruxelles et l'Union économique eurasiatique

This article argues that the Ukrainian crisis appears as the result of a dual in-depth process of weakening Euro-Atlantic security mechanisms inherited from the Cold War on the one hand, and from the deep inability of the Russians and the Europeans to build a common security space. Security in Europe has been relying since the second half of the 20th century not only on a deep transatlantic solidarity, but also on a set of mechanisms and treaties which have been jeopardized during the two past decades. The EU and NATO enlargement have furthermore conflicted with Russia's resoluteness to ensure a de facto sphere of influence in the shared spaces, in particular in the Black Sea. The paper suggests as a conclusion that Russia and Europe could lay down new discussions in the framework of the Eurasian Economic Union

Russie, Ukraine, Europe, sécurité en Europe, mer Noire, espaces partagés, Union économique eurasiatique

Russia, Ukraine, Europe, security in Europe, Black sea, shared spaces, Eurasian economic union

I. Introduction

La crise ukrainienne apparaît comme le résultat de l'incapacité des Russes et des Européens à établir un dialogue stratégique sur la gestion de leur voisinage partagé. Entre permanences et inflexions, la crise qui secoue l'Ukraine invite à une réflexion sur l'avenir de l'espace sécuritaire Europe-Russie. Permanences d'abord, car contrairement à une idée qui a pu être émise, nous n'assistons ni à un retour de la Guerre Froide, ni à l'émergence d'une nouvelle Guerre Froide. La Russie n'est en effet plus une superpuissance mondiale telle que le fût l'URSS entre 1945 et 1990, elle n'aspire pas à l'hégémonie mondiale et n'est plus porteuse d'une idéologie qui viendrait concurrencer celle des démocraties libérales et le capitalisme. En outre, nous assistons depuis la fin des années 2000 à un déplacement du centre de gravité des intérêts américains vers la zone Asie-Pacifique que la crise ukrainienne n'est pas en mesure de remettre en question en provoquant un 'pivot européen' de la part de Washington. Permanence ensuite, car en dépit des vives tensions suscitées par la crise ukrainienne, Russes et Européens demeurent des voisins disposant d'intérêts convergents.

L'Europe reste un client majeur pour le gaz naturel russe, et même si Bruxelles et Moscou entendent diversifier les sources d'approvisionnement pour le premier¹, et ses clients pour le second², le facteur énergétique devrait rester structurant dans les relations Europe-Russie. Au-delà du Vieux Continent, Russes et Européens partagent des objectifs de fond similaires au Moyen-Orient tels que la lutte contre l'islamisme radical et la prévention de la prolifération d'armes de destruction massive. Toutefois, la crise ukrainienne constitue une rupture dans le contexte sécuritaire de l'Europe et fait apparaître rétrospectivement le quart de siècle écoulé depuis l'effondrement de l'URSS comme une période transitoire. La crise qui secoue l'Ukraine marque en effet la fin de l'ordre sécuritaire européen post-guerre froide contesté par Moscou, et accorde à moyen terme et avec un niveau de confiance minimal une place prépondérante à la gestion de crise dans les liens entre la Russie et l'Union européenne (UE). Rupture enfin, car la crise ukrainienne sanctionne l'échec du Partenariat oriental de Bruxelles³, et a catalysé une dynamique d'intégration Nord-Sud entre la Russie et ses voisins d'Asie centrale dans le cadre de l'Union économique eurasiatique (UEE) d'une part⁴, et la Russie et les pays aux économies dites émergentes d'autre part (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud et Argentine).

II. La genèse d'une crise : les errements du dialogue sécuritaire entre la communauté euro-atlantique et la Russie depuis 1991.

II.1. La tangibilité des frontières européennes : un nouveau paradigme ?

La crise ukrainienne apparaît comme une conséquence, et non une cause, de la dégradation depuis 1991 de la qualité du dialogue sécuritaire entre la communauté euro-atlantique⁵ et la Russie. La sécurité en Europe a reposée depuis la seconde moitié du XXe siècle non seulement sur une forte solidarité transatlantique, mais aussi sur un ensemble de mécanismes et de traités qui ont été, au cours des deux dernières décennies, remis en question ou sont en passe de l'être. L'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui s'est tenue à Helsinki en 1975 a adopté pour la zone euro-atlantique le principe d'intangibilité des frontières, dont la remise en question ou l'éventuelle modification ne pouvait être le fruit que d'un accord commun aux parties. Or, dès les années 1990, ce principe a été enfreint dans les Balkans, notamment lors de la campagne menée par l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) en Serbie en 1999, qui a abouti à la création

¹ Voir le document stratégique rédigé par la Commission européenne sur la création d'une Union européenne de l'énergie : « A Framework Strategy for a Resilient Energy Union with a Forward-Looking Climate Change Policy », Brussels, European Commission, February 25, 2015.

² Moscou a signé avec Pékin au mois de mai 2014 un accord portant sur la fourniture par la Russie de 38 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an à la Chine pour une durée de 30 ans. Le montant du contrat, dont la mise en œuvre est censée débuter en 2017/2018, est estimé à \$400 milliards. « Russia, China Sign \$400B Gas Deal after Decade of Talks », Bloomberg, 21 mai 2014.

³ Le Partenariat Oriental est une initiative polono-suédoise lancée le 7 mai 2009 lors du sommet de Prague, et qui vise à accélérer l'association politique et économique avec les pays du « voisinage partagé ». Intervenant dans le contexte post conflit russo-géorgien d'août 2008 et suite à la crise gazière russo-ukrainienne de 2009, cette initiative doit aboutir à terme à l'établissement d'une zone de libre-échange approfondi et complet (ou *Deep and Comprehensive Free Trade Area*, DCFTA) mais n'inclut cependant pas de perspectives d'adhésion à l'UE.

⁴ L'Union eurasiatique a été formellement instituée par la Biélorusse, la Russie et le Kazakhstan le 29 mai 2014 à Astana, et elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'Arménie a rejoint l'UEE en janvier 2015 tandis que le Kirghizstan devrait le faire en mai. L'objectif de l'UEE est de permettre une plus grande intégration en matière économique, énergétique, industrielle et agricole entre ses pays membres. L'Union eurasiatique est régie par la Commission économique eurasiatique qui est un organe de gouvernance supranational.

⁵ Par communauté euro-atlantique, nous entendons l'ensemble formé par les Etats membres de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique. Cet ensemble constitue un groupe d'Etats qui, avec toutefois des nuances qu'il convient de ne pas sous-estimer, a adopté une posture relativement homogène vis-à-vis de la Russie sur le dossier ukrainien.

d'un nouvel Etat, le Kosovo, qui n'est à ce jour reconnu que par 36 des 57 Etats de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a succédé en 1995 à la CSCE. L'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014 constitue un nouveau coup porté à l'acte final d'Helsinki après la reconnaissance par Moscou de l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en 2008.

II.2.Des mécanismes de contrôle des armements en panne

En 2002, les Etats-Unis se retirent unilatéralement du traité ABM de 1972 qui avait pourtant constitué une des pierres angulaires de l'architecture mondiale de sécurité pendant trois décennies, et avait contribué à l'établissement de la confiance entre Washington et Moscou. En 2007, la Russie suspend unilatéralement sa participation au traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) de 1990 avant de se retirer du traité en mars 2015, tout en déclarant qu'elle restait disposée à discuter des mécanismes de contrôle des armements conventionnels en Europe⁶. Ce document fixait le niveau des armements conventionnels dans une zone allant de l'Atlantique à l'Oural. Entré en vigueur en 1992, le traité FCE a fait l'objet d'une adaptation en novembre 1999, lors de la conférence de l'OSCE à Istanbul, afin de fixer des nouveaux plafonds qui tiennent compte de la dissolution du Pacte de Varsovie et de l'URSS. Ce traité FCE adapté à la nouvelle réalité du théâtre européen post-Guerre Froide n'est toutefois jamais entré en vigueur dans la mesure où seuls quatre des trente signataires, dont la Russie, l'ont ratifié⁷. Enfin, bien qu'il soit encore techniquement en vigueur, le traité sur les forces nucléaires intermédiaires signé à Washington en 1987 par les Etats-Unis et l'URSS, pourrait bien être la prochaine victime de la détérioration du contexte sécuritaire en Europe⁸. La Maison-Blanche accuse en effet la Russie de violer cet accord avec la mise en service du missile RS-26 Roubej qui, bien que placé par Moscou sous le régime de contrôle du traité New START (2010), ne dispose pourtant pas des caractéristiques d'un missile balistique intercontinental, et constitue la réponse russe notamment au déploiement du bouclier ABM de l'OTAN en Roumanie⁹.

III.Europe-Russie : quel espace sécuritaire ?

III.1.Redéfinir une coexistence

L'interpénétration de l'érosion des principaux mécanismes de sécurité russo-occidentaux ou russo-américains, et du délitement de la confiance entre Russes et Européens, a ainsi empêché l'émergence depuis 1991 d'un espace sécuritaire commun. Alors que Mikhaïl Gorbatchev appelait de ses vœux la « Maison commune européenne » à la fin des années 1980, le concept d'espace sécuritaire commun de Vancouver à Vladivostok émerge au début des années 1990, suivi de l'idée paneuropéenne de « grande Europe », de Lisbonne à Vladivostok. Force est de constater que ces projets pour l'intégration de la Russie et de l'Europe au sein d'un unique espace politique et sécuritaire sont restés lettre morte. Tandis que le Kremlin adoptait au cours des années 2000 une conception westphalienne de l'ordre international fondé sur l'équilibre entre les puissances ainsi que sur la non-ingérence dans les affaires des Etats souverains, Moscou revendiquait dans le même temps une « sphère

⁶ « Москва выразила готовность обсуждать новые формы контроля за обычными вооружениями в Европе » (« Moscou exprime sa volonté de discuter des nouvelles formes de contrôle des armements conventionnels en Europe »), Interfax, 10 avril 2015.

⁷ Les trois autres Etats sont la Biélorussie, l'Ukraine et le Kazakhstan.

⁸ Le traité FNI oblige les deux États parties à détruire tous leurs missiles balistiques et de croisière lancés à partir du sol ayant une portée comprise entre 500 et 1 000 kilomètres et ceux dont la portée est comprise entre 1 000 et 5 500 kilomètres. Il interdit aussi les essais en vol, ainsi que la modernisation et la production de tels missiles.

⁹ « Russia Upgrades its Missile Arsenal », *Jane's Intelligence Review*, IHS Jane's 360, 2015. Le RS-26 devrait être opérationnel au sein des forces armées russes d'ici 2016.

d'influence » dans son « étranger-proche », ce que la communauté euro-atlantique a refusé de lui reconnaître tout en poursuivant son élargissement vers la Russie¹⁰. La création de l'UEE apparaît ainsi comme la réponse russe à la dépossession de ce que Moscou considère comme son espace d'intérêts privilégiés par ses concurrents stratégiques, l'UE, les Etats-Unis et la Chine, au cours des deux dernières décennies. Elle offre à la Russie une troisième voie, qui n'est ni celle de l'intégration au sein d'un espace euro-atlantique, ni celle de l'ancrage asiatique. L'UEE exerce en outre le complexe obsidional russe tout évitant à Moscou d'être satellisée par Pékin ou Bruxelles. L'Ukraine, prise en étau entre l'UE et l'UEE, s'est ainsi retrouvée au cœur d'une bataille géopolitique entre deux projets intégrationnistes concurrents animés par une logique expansionniste à somme nulle. Ayant échoué à réaliser leur unité, Russes et Européens doivent ainsi apprendre à coexister en minimisant leurs antagonismes. L'ancienne notion d'équilibre des forces, loin d'être vétuste, est ainsi en passe de faire son retour dans la définition des rapports entre les centres de puissance d'un monde engagé dans un processus de multi polarisation.

III.2.L'enjeu des espaces partagés

Soixante-dix ans après la conférence de Yalta, la crise ukrainienne confirme que la *realpolitik* n'a pas quitté le Vieux Continent. Si certains en Russie souhaitent un Yalta 2 qui graverait sur la carte des zones d'influence russe et euro-atlantique, d'autres en Europe pointent du doigt une nouvelle menace russe polymorphe (cyber-menace, source de corruption, chantage énergétique, capacités militaires accrues). C'est toutefois bien du voisinage partagé dont il est question, ces Etats – Biélorussie, Moldavie, Ukraine, Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan – qui relèvent d'espaces – Baltique, mer Noire et mer Caspienne - soumis aux influences russe et euro-atlantique¹¹. Ils concentrent et cristallisent les tensions et les antagonismes entre Russes et Européens qui tentent d'y maximiser leur influence, et chaque défaite de l'un y est interprétée comme une victoire pour l'autre¹². Des trois espaces mentionnés, la mer Noire est celui qui connaît les changements sécuritaires les plus profonds. Au-delà de la crise qui secoue l'Ukraine, l'annexion de la Crimée a rouvert la voie à la transformation de la péninsule par Moscou en une « platzdarm », fonction qu'elle a toujours occupé dans la pensée stratégique russe et soviétique, depuis son annexion par Catherine II en 1783, jusqu'à 1991. A l'accroissement des capacités militaires russes en mer Noire, s'ajoute l'augmentation de l'activité navale de l'OTAN dans la bassin pontique depuis février 2014, notamment dans le cadre des mesures de « réassurance » mises en œuvre par Washington¹³. Au plan énergétique, l'annulation du gazoduc South Stream par Vladimir Poutine en décembre 2014, et l'annonce consécutive du Turkish Stream, constitue une nouvelle illustration des tensions qui sous-tendent les relations entre Bruxelles et Moscou dans le contexte de la crise ukrainienne. Russes et Turcs consolident ainsi leur partenariat énergétique au détriment de Kiev dans la mesure où le Turkish Stream constitue une nouvelle étape dans le processus de substitution de la Turquie à l'Ukraine en tant que corridor pour le gaz à destination de l'Europe. A la fois périphérie de l'espace euro-atlantique et marche traditionnelle de la Russie, la mer Noire continue ainsi de connaître une profonde

¹⁰ "U.S. rejects 'sphere of influence' for Russia", *The New York Times*, 7 février 2009.

¹¹ L'Azerbaïdjan et l'Arménie constituent des cas à part. Bakou se désintéresse d'un partenariat trop poussé avec l'UE, reste prudent, si ce n'est méfiant, vis-à-vis de ses voisins russe et iranien, et finance son indépendance à travers la vente de gaz. Erevan est largement intégré à l'espace russe par une série d'accords économique et de défense, et a rejoint l'UEE en janvier 2015.

¹² La décision de l'Arménie de suspendre les négociations du DCFTA avec Bruxelles et de rejoindre l'UEE a ainsi été interprétée comme une victoire de Moscou sur l'Europe, et un signe de l'érosion du *soft power* européen.

¹³ Le détail de ces mesures est disponible sur le site de la Maison Blanche : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/06/03/fact-sheet-european-reassurance-initiative-and-other-us-efforts-support->

reconfiguration géopolitique amorcée en 1991 qui en fait un des espaces clefs pour la sécurité en Europe.

IV. Conclusion

La crise ukrainienne consacre l'échec du dialogue entre Russes et Européens sur la constitution d'un espace sécuritaire commun paneuropéen. Tandis que le socle des accords de sécurité hérités de la Guerre Froide s'érode, le voisinage partagé reste au cœur d'une compétition à somme nulle à laquelle se livre Moscou et l'UE, et dont l'Ukraine fait les frais. La reconstruction de la confiance passe par l'acceptation et la reconnaissance des intérêts de chacun dans les pays du voisinage partagé. L'UEE offre à ce titre des possibilités de coopération qu'il convient de ne pas négliger, et pourrait servir de cadre au rétablissement d'un dialogue entre la Russie et l'Europe dans un contexte multilatéral plus propices à un dialogue désidéologisé.